



Dépistage organisé du cancer du sein

Mobiliser les femmes et les professionnels de santé

«rendez-vous santé +»

Septembre 2003

Contacts Presse :

Isabelle Noir, Tél. : 01 53 32 56 21 – isabelle.noir@ketchum.fr

Elisabeth Alfandari, Tél. : 01 53 32 56 48 – elisabeth.alfandari@ketchum.fr

Sommaire

1/ Le dépistage organisé du cancer du sein : une priorité nationale	p. 3
2/ «rendez-vous santé +» : tous concernés	p. 4
- Un programme pour toutes les femmes de 50 à 74 ans	p. 4
- Une mobilisation de tous les professionnels de santé	p. 4
3/ «rendez-vous santé +» : pour ne plus douter de la santé de ses seins	p.5
- La mammographie, un moyen de dépistage efficace	p. 5
- Des critères de qualité rigoureux et évalués	p. 5
- La formation des radiologues	p. 6
- Des expériences encourageantes	p. 6
- Faire comprendre et dédramatiser le dépistage	p. 7
4/ «rendez-vous santé +» en pratique	p. 8
- Un dispositif simple, rapide, efficace et gratuit	p. 8
Qui est concerné, comment est-on informé et comment se déroule l'examen ?	
5/ «rendez-vous santé +» : le rôle des relais opérationnels	p. 9
- Une organisation à trois niveaux	p. 9
- Le rôle des structures de gestion	p. 9
6/ Une campagne d'information et de sensibilisation	p. 10
- Le programme de sensibilisation	p. 10
La sensibilisation des femmes	
L'implication des professionnels de santé	
Le soutien des acteurs de terrain	

Annexes

- Le cancer du sein en chiffres	p. 13
- Vrai / Faux ou combattre les idées reçues sur le cancer du sein	p. 14
- Questions pratiques à l'usage des médecins	p. 15
- Situation du programme à fin septembre 2003	p. 16

Le dépistage organisé du cancer du sein : une priorité nationale

Le plan de mobilisation générale contre le cancer, ouvert par le Président de la République en juillet 2002 et confirmé par les 70 mesures du Plan cancer présenté en mars 2003, repose notamment sur la prévention et le dépistage. La généralisation, d'ici janvier 2004, du dépistage organisé du cancer du sein pour les femmes à partir de 50 ans s'inscrit précisément dans cette démarche.

Sous l'impulsion du ministère de la Santé, de la famille et des personnes handicapées, financé et promu par l'Assurance Maladie, avec les Conseils Généraux et le soutien de la Ligue Nationale contre le Cancer, le dépistage organisé est mis en place en France depuis plusieurs années. A l'heure actuelle, 66 départements participent déjà à ce programme.

Le programme sera étendu à l'ensemble du territoire d'ici janvier 2004. Il vise un taux de participation des femmes concernées de 70% d'ici fin 2004.

Sous l'appellation « **rendez-vous santé +** », ce programme de dépistage organisé permet à toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans - les plus exposées à ce type de cancer - de bénéficier, tous les deux ans, d'une mammographie prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie sans avance de frais et dans des conditions contrôlées de qualité et de sécurité.

Le programme de dépistage est mis en œuvre par des acteurs locaux (DRASS, Caisses d'Assurance Maladie, Conseils Généraux, comités départementaux de la Ligue, service hospitalier local, médecins libéraux) regroupés dans une structure de gestion. Il s'agit le plus souvent d'une association départementale.

L'objectif est clair : il s'agit de réduire, grâce au dépistage, la mortalité causée par le cancer du sein dont le nombre de cas est en augmentation constante ; 35 000 en 1995, 42 000 en 2000¹. C'est la principale cause de mortalité par cancer chez les femmes : 11 637 décès en 2000¹.

¹ Registre des cancers français FRANCIM (en 2000)

« rendez-vous santé + » : tous concernés...

Un programme pour toutes les femmes de 50 à 74 ans

Comme tout programme de santé publique, celui-ci est guidé par un double souci d'équité et d'efficacité :

- **équité** : il est proposé à toutes les femmes de 50 à 74 ans, quel que soit leur lieu de résidence - la totalité des départements devant participer au programme début 2004 - et quels que soient leurs revenus, grâce à une prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie, et sans avance de frais. Il offre à chacune d'elle une garantie de qualité identique (formation et expérience des radiologues, performance et contrôle du matériel, etc.).
- **efficacité** : elle nécessite d'obtenir la participation du plus grand nombre de femmes. En effet, des expériences européennes ont montré que la mammographie pratiquée tous les deux ans, permet de réduire de l'ordre de 30% la mortalité liée au cancer du sein des femmes de 50 à 69 ans², après 7 à 13 ans de suivi si plus de 60 % de la population cible y participe.

Or, jusqu'ici, dans les départements engagés dans cette démarche, le taux de participation est de 40% en moyenne.

7,8 millions de femmes ont aujourd'hui entre 50 et 74 ans.
Elles seront 8,2 millions en 2005.

Une mobilisation de tous les professionnels de santé

Relever ce défi ne peut se faire qu'avec l'appui de l'ensemble des professionnels de santé ; radiologues, médecins généralistes, gynécologues, infirmières ainsi que les assistantes sociales, qui sont les prescripteurs reconnus et écoutés de leurs patientes, et, pour certains, les seuls ayant l'opportunité de délivrer un message de dépistage.

Si le rôle du gynécologue est déterminant, celui du médecin généraliste est tout aussi important, notamment pour des femmes qui, à partir d'un certain âge, consultent moins régulièrement un spécialiste.

Les femmes qui font peu appel au système de soins et les femmes en situation de précarité doivent être sensibilisées à l'importance du dépistage et à l'existence du programme par les assistantes sociales, les centres d'examen de santé et les associations.

² Source : ANAES. Le dépistage du cancer du sein par mammographie dans la population générale. Mars 1999.

« rendez-vous santé + » : pour ne plus douter de la santé de ses seins

En matière de santé, les examens de contrôle systématiques sont une occasion, pour la femme, de se rassurer ou de se faire soigner le plus tôt possible, avec les meilleures chances de guérison.

En ce qui concerne le cancer du sein, les études épidémiologiques ont montré l'importance du diagnostic précoce : lorsque la taille de la tumeur est inférieure à 1 cm, sans envahissement ganglionnaire, les chances de survie à 5 ans sont d'au moins 90 % alors qu'elles n'excèdent pas 55 % en cas d'atteinte ganglionnaire (plus de trois ganglions envahis)³.

C'est pourquoi toutes les femmes de 50 à 74 ans sont invitées à participer au « rendez vous santé+ » : elles bénéficient, dans le cadre de ce programme de dépistage organisé, d'une mammographie prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie, sans avance de frais, tous les deux ans.

La mammographie, un moyen de dépistage efficace

Les instances européennes ont émis des recommandations sur le dépistage depuis 1994.

En France, l'ANAES (Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation en Santé) a recommandé, dès mars 1999, la mise en place d'un dépistage, par mammographie, tous les deux ans, des femmes non touchées par le cancer du sein et sans prédisposition familiale, âgées de 50 à 69 ans, avec poursuite du dépistage jusqu'à 74 ans pour les femmes qui en bénéficiaient précédemment².

Les femmes qui ont eu un cancer ou qui ont des prédispositions familiales bénéficient d'un autre mode de dépistage et d'un suivi spécifique.

Des critères de qualité rigoureux et évalués

Le programme est mis en place selon un cahier des charges rigoureux dont la qualité du service rendu est le premier objectif :

- lors de la mammographie : 2 incidences par sein, c'est-à-dire 2 clichés sous deux angles différents pour chaque sein et un examen clinique des seins,
- si une anomalie est détectée, examens complémentaires immédiats,
- double lecture : pour les images jugées normales ou bénignes, les clichés sont soumis à une deuxième lecture,
- matériel utilisé agréé et contrôlé par des organismes indépendants,
- programmes de formation spécifiques destinés aux radiologues et aux manipulateurs en électroradiologie,
- pratique des radiologues : ils devront pratiquer au moins 500 mammographies par an pour participer au programme, afin que soit garantie la qualité de cet acte de radiologie,

³ Carter et al Relation of tumor size, lymph node status and survival in 24 740 breast cancer cases. Cancer 1989; 63 : 181-7

² Source : ANAES. Le dépistage du cancer du sein par mammographie dans la population générale. Mars 1999.

- évaluation nationale du programme par des indicateurs européens, menée par l'Institut de veille sanitaire.

Le référentiel pour les indicateurs d'évaluation est le guide européen par l'assurance qualité en mammographie⁴. Les taux acceptables des indicateurs de dépistage (en terme d'incidence), selon les recommandations européennes de 2001 sont les suivants :

- taux de participation moyen : supérieur à 70%
- taux de rappel à la première mammographie : inférieur à 5 %
- taux de cancer détecté : supérieur ou égal à 3 pour 1000 mammographies.

La formation des radiologues

En mai 2001, un accord a été passé entre l'Assurance Maladie et la Fédération nationale des médecins radiologues (FNMR), puis en septembre, avec les syndicats représentatifs des médecins libéraux, qui définit les critères de qualité de toute mammographie. C'est l'Accord national de Bon Usage des Soins (ACBUS) relatif à la mammographie. Il prend en compte toutes les recommandations européennes et les spécificités de la médecine libérale.

La qualité du matériel et la pertinence de la lecture des clichés doivent éviter au maximum les risques d'erreur et tout ce que cela entraîne : angoisse ou réassurance fallacieuse, intervention inutile ou absence de soins.

Entre 1994 et 2000, 1 089 radiologues ont été formés à l'organisation du dépistage et 1 215 à la lecture spécifique des clichés⁵. En 2001, cette formation a été étendue à ceux qui se spécialisent dans la pratique de la seconde lecture.

Des expériences encourageantes

En France, plusieurs départements ont déjà mis en place le programme de dépistage organisé, certains comme le Bas-Rhin, les Ardennes, les Bouches-du-Rhône ou la Sarthe dès 1989, d'autres plus récemment. Au total, 32 départements s'inscrivaient dans le programme en 2000. Fin septembre 2003, 66 départements participent à ce programme.

L'évaluation des résultats obtenus est menée par l'Institut de veille sanitaire (InVS). L'analyse des données 2000 (dernières disponibles, le dispositif étant en phase de montée en charge) montre :

- un taux de participation des personnes concernées de 40 % en moyenne, ce pourcentage s'améliorant d'année en année.
- un taux de cancer détecté de 5,6 pour 1000 mammographies réalisées.
- une détection des cancers plus précoce que dans les départements ne pratiquant pas le dépistage organisé.

⁴ Europe against cancer : european guidelines for quality assurance in mammography screening european commission, 2001

⁵ Source : FORCOMED

Faire comprendre et dédramatiser le dépistage

La décision de pratiquer ou non cet examen appartient cependant à chaque femme. D'une manière générale, les femmes pensent au cancer du sein et sont conscientes des risques, mais pour des raisons multiples, le "réflexe dépistage" n'est pas encore ancré dans les habitudes.

Les études psycho-sociologiques⁶ montrent ainsi :

- un manque d'information sur le dépistage lui-même,
- une mauvaise connaissance des symptômes : on sait rarement que l'on peut développer un cancer du sein alors qu'aucun symptôme n'est encore apparu.
- une confusion entre le dépistage et le diagnostic : inconsciemment, le dépistage est assimilé à la peur de la maladie, au diagnostic du cancer et à la mort. L'idée et le mot même de dépistage provoquent ainsi des « stratégies d'évitement ».
- trop d'altruisme : les femmes pensent plus à leur entourage qu'à elles-mêmes : elles veillent à la santé de leurs enfants, de leur mari. Beaucoup moins à la leur.
- ce phénomène s'amplifie autour de la cinquantaine, quand elles pensent que les raisons de voir un gynécologue s'estompent.

Les campagnes répétées d'information et de sensibilisation doivent contribuer à faire du « rendez-vous santé + » une démarche simple et facile qui libère d'une angoisse personnelle.

Le rôle des médecins est essentiel. En sensibilisant leurs patientes, en leur expliquant l'enjeu et les modalités de ce rendez-vous, ils contribueront à lever leurs réticences et à banaliser un acte de dépistage dont l'efficacité est prouvée.

La première mesure de ce nouveau dispositif repose ainsi sur la création d'un terme simple et rassurant "**rendez-vous santé +**" destiné à donner une nouvelle visibilité au programme et à en fédérer tous les participants qu'ils soient acteurs ou bénéficiaires.

Il s'agit de rendre le dépistage proche, familial, rassurant.

Ce nom s'inscrit dans l'actualité socio-culturelle de la santé : je suis active, je prends ma santé en main, je prends soin de moi. Il ne s'agit pas d'attendre passivement un éventuel diagnostic, mais d'inscrire sur son agenda ... Un rendez-vous de contrôle sur la santé de ses seins.



⁶ Source Alain Mergier Consultants pour la Ligue nationale contre le cancer : Enquête auprès d'un échantillon représentatif des femmes des tranches d'âge concernées – Juillet 2000

« rendez-vous santé + » en pratique

Un dispositif simple, rapide, efficace et gratuit

Qui est concerné ?

Le « rendez-vous santé + » est proposé tous les deux ans, à toutes les femmes de 50 à 74 ans.

Par ailleurs, pour les femmes âgées de moins de 50 ans, les médecins continueront de prescrire une mammographie chaque fois qu'ils jugeront cet examen nécessaire. Il s'agit alors d'une mammographie dite de diagnostic, prise en charge à 70% par l'Assurance Maladie. Les femmes dont les antécédents familiaux les exposent davantage au risque doivent bénéficier d'une surveillance personnalisée auprès d'équipes spécialisées disposant de tous les moyens de diagnostic et de traitement des lésions mammaires².

Comment est-on informé ?

- 1 En recevant une invitation personnalisée.
La liste des radiologues participant à ce programme est jointe à cette invitation.
- 2 En contactant son médecin traitant qui répondra à toutes les interrogations.
- 3 En contactant directement sa caisse d'Assurance Maladie afin de bénéficier du «**rendez-vous santé +**».

Comment se déroule l'examen ?

- Mammographie avec au moins deux incidences par sein
- Entretien et examen clinique
- Comparaison avec les clichés antérieurs, s'il y en a.
- Pour les images normales ou bénignes : remise d'un résultat provisoire ; une deuxième lecture, par un autre radiologue, est effectuée dans les jours qui suivent, afin de conforter le résultat.
- En cas d'anomalie détectée, des examens complémentaires immédiats (agrandissement du cliché, échographie...) sont effectués par le radiologue pour éviter une perte de temps et l'anxiété liée à l'attente de résultats.

Les résultats sont ensuite transmis à la patiente ainsi qu'à son médecin traitant qui pourra les lui commenter. Les clichés sont par ailleurs rendus à la patiente.

² Source : ANAES. Le dépistage du cancer du sein par mammographie dans la population générale. Mars 1999.

« rendez-vous santé + » : le rôle des relais opérationnels

L'organisation du programme comprend 3 niveaux :

- Au niveau national : l'impulsion

Le ministère de la Santé, de la famille et des personnes handicapées fixe le programme de dépistage organisé et son cahier des charges. L'Assurance Maladie prend en charge à 100 % les actes de mammographie et co-finance le dispositif local. Elle finance, avec l'appui du ministère de la Santé, la présente campagne nationale de communication.

La Ligue nationale contre le Cancer participe aux campagnes d'information et contribue à la mobilisation des acteurs au niveau local.

- Au niveau régional : le pilotage

Le Comité régional des politiques de Santé et le Comité régional des dépistages des cancers assurent l'appel à candidature, le suivi et l'évaluation des structures de gestion, le plan de formation et d'information, le suivi des indicateurs de qualité des programmes.

- Au niveau départemental : la mise en œuvre

Chaque structure de gestion est constituée à l'initiative de l'un ou l'autre des partenaires - DRASS, CPAM, comité départemental de la Ligue, service hospitalier local, professionnels de santé libéraux - sous forme associative le plus souvent, selon le cahier des charges des dépistages des cancers. Après agrément des candidatures, l'Assurance Maladie et le Conseil Général passent convention avec la structure retenue.

La structure de gestion est placée sous la responsabilité de l'Assurance Maladie et du Conseil Général. Elle met en œuvre le programme ainsi que toutes les opérations d'information et de communication.

Les Caisses primaires d'assurances maladies (CPAM) les Directions régionales des affaires sanitaires et sociales (DRASS) ainsi que bon nombre des 102 comités départementaux de la Ligue contre le cancer sont impliqués dans les structures de gestion.

La structure de gestion assure :

- la sensibilisation et l'information du public,
- la constitution et la gestion des fichiers des personnes concernées, conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,
- les aspects réglementaires et notamment la confidentialité,
- l'invitation des patientes,
- la relation avec les professionnels de santé,
- la relation avec les personnes dépistées,
- l'envoi des résultats des tests de dépistage aux patientes et à leur médecin,
- le suivi (information, organisation de la seconde lecture, transmission des données épidémiologiques etc.),
- l'évaluation, l'assurance qualité.

Une campagne d'information et de sensibilisation

L'organisation de notre système de santé permet depuis longtemps d'avoir accès à la mammographie. En France, le dépistage individuel est pratiqué depuis des années. Le nombre total de mammographies de dépistage et de diagnostic effectuées en 1999 est de plus de 2,5 millions. Cependant, seulement 54 % des femmes âgées de 50 à 69 ans ont réalisé leur dernière mammographie depuis moins de deux ans⁷.

La communication doit informer mais aussi concourir à lever les freins qui font que le dépistage n'est pas encore entré dans les mœurs.

La communication vise des femmes de 50 à 74 ans aux comportements différents par rapport à leur santé et plus encore au dépistage : milieux urbain et rural, femmes d'artisans, commerçantes, etc.

Comme toujours, l'isolement, la précarité pénalisent celles qui les subissent. C'est là que le rôle des assistantes sociales, des infirmières, des associations et des centres d'examen de santé prend toute son ampleur.

Pour lever les freins au dépistage, un important effort d'information et de sensibilisation est donc indispensable. Il passe par l'implication des professionnels de santé et la mobilisation des acteurs de terrain.

Il s'agit de changer la perception de cet examen et d'en faire connaître le fonctionnement et l'efficacité : **simple, efficace et pris en charge à 100 %, sans avance de frais.**

Le programme de sensibilisation

1/ La sensibilisation des femmes

Un dépliant d'information joint à la lettre d'invitation au dépistage est diffusé, dès le premier semestre 2003, dans les départements entrés dans le programme organisé, pour informer les femmes de l'existence des «**rendez-vous santé +**», les sensibiliser à l'importance du dépistage et les inciter à en parler avec leur médecin. Il a pour objectif d'expliquer en détails ce qu'est une mammographie et de rassurer les patientes sur la simplicité de l'examen.

Un **site Internet** grand public, www.rendezvoussanteplus.net, a été ouvert en mai 2003. Les femmes y trouveront de nombreuses informations pratiques sur le dépistage du cancer du sein.

Une campagne de **publicité** paraîtra dans la presse féminine, senior et santé grand public, à partir d'octobre 2003, pour faire connaître les «**rendez-vous santé +**», en dédramatisant l'acte médical mais sans le banaliser et en favorisant le dialogue avec les professionnels de santé.

Cette annonce parle du vécu de chaque femme et de la féminité qui commence toute petite. La création repose sur l'histoire d'une femme qui, comme toutes les femmes à chaque grande époque de leur vie, s'interroge sur ses seins. C'est un récit tout en intimité et en sincérité, raconté par Marlène Jobert qui a accepté de jouer le rôle de porte parole pour donner l'exemple en matière de dépistage.

⁷ Baromètre Santé 2000, Volume 2. Edition CFES

La signature de l'annonce presse est une promesse forte et rassurante :

"Ne doutez plus de la santé de vos seins".

2/ L'implication des professionnels de santé

Les professionnels de santé, qu'ils soient médecins généralistes, gynécologues, radiologues ou infirmières ainsi que les assistantes sociales, que leurs patientes soient citadines, rurales ou en situation de précarité, jouent un rôle essentiel pour expliquer, inciter, rassurer les femmes.

Des publi-rédactionnels, dans la presse professionnelle, sont destinés à sensibiliser les médecins généralistes, les gynécologues, les radiologues et les infirmières aux enjeux du dépistage organisé.

Les médecins généralistes et les gynécologues sont également destinataires d'un mailing d'information par le biais duquel un kit «salle d'attente» (dépliants d'information, affiches de la campagne) leur est proposé.

Le site Internet www.rendezvousanteplus.net offre, depuis mai 2003, un espace dédié aux professionnels de santé. Des données générales d'épidémiologie, des études, des informations pratiques et d'actualité y sont disponibles.

3/ Le soutien des acteurs de terrain

Plusieurs moyens sont mis en place pour permettre aux structures de gestion de mutualiser leurs expériences et les inciter à reproduire les actions les plus efficaces : les départements qui pratiquent depuis plusieurs années le dépistage organisé vont pouvoir faire bénéficier de leur savoir-faire les nouvelles structures qui entrent dans la phase opérationnelle du programme : mise en forme des messages, conception et utilisation des outils d'information, retour sur d'éventuelles difficultés rencontrées, partenariats envisageables, etc .

Un espace est réservé aux structures de gestion sur le site www.rendezvousanteplus.net, mis à jour régulièrement. Il leur permet d'échanger expériences et informations grâce, notamment, à la constitution d'une base de pratiques.

Des outils de communication à personnaliser leur sont proposés : affiches, dépliants, dossier de presse. Une ligne d'assistance téléphonique est mise en place leur permettant d'avoir accès à un service dédié en communication, à même de répondre à des questions opérationnelles précises.

Annexes

Annexe 1 : le cancer du sein en chiffres

Le cancer du sein : le plus fréquent des cancers chez la femme

- Statistiquement, 1 femme sur 10, vivant jusqu'à 80 ans, développe un cancer du sein au cours de son existence¹.
- 42 000 nouveaux cas en 2000 en France : 75 % chez des personnes de plus de 50 ans¹.
- 11 637 décès en 2000¹.

Le dépistage : une vraie efficacité

- Des expériences européennes ont montré que la mammographie pratiquée tous les 2 ans permet de réduire de l'ordre de 30 % la mortalité spécifique des femmes de 50 à 69 ans après 7 à 13 ans de suivi².
- Lorsque la taille de la tumeur est inférieure à 1 cm sans envahissement ganglionnaire, les chances de survie à 5 ans sont d'au moins 90 % alors qu'elles n'excèdent pas 55 % en cas d'atteinte ganglionnaire (plus de trois ganglions envahis)³.

Le dépistage en France : une urgente nécessité

- Seulement 54 % des femmes de 50 à 69 ans ont réalisé leur dernière mammographie depuis moins de 2 ans (1999)⁷.

¹ Registre des cancers français FRANCIM (en 2000)

² Source : ANAES. Le dépistage du cancer du sein par mammographie dans la population générale. Mars 1999.

³ Carter et al Relation of tumor size, lymph node status and survival in 24 740 breast cancer cases. Cancer 1989; 63 : 181-7

⁷ Baromètre Santé 2000, Volume 2. Edition CFES

Annexe 2

Vrai / Faux ou combattre les idées reçues sur le cancer du sein

1. Une mammographie régulière est indispensable.

VRAI : Même si la patiente a précédemment effectué des examens révélant un résultat tout-à-fait normal, une mammographie réalisée dans le cadre d'un suivi régulier permet de détecter une tumeur débutante de très petite taille et qui sera ainsi plus facile à traiter. Le bon rythme d'examen est fixé à 2 ans selon les experts européens.

2. Une palpation suffit à détecter le cancer du sein.

FAUX : L'examen des seins par palpation est important mais il ne permet de détecter des tumeurs que lorsqu'elles sont visibles et palpables. Il est donc insuffisant. En effet, un cancer du sein met en général plusieurs années à se développer sans le moindre symptôme : pas de grosseur, aucune douleur. Seule la mammographie permet de détecter les anomalies non décelables par palpation.

3. Toutes les femmes sont concernées par le cancer du sein.

VRAI : Chaque femme peut développer un cancer du sein, même si personne dans sa famille n'a précédemment eu ce problème.

4. Il y a un risque de cancer du sein après la ménopause.

VRAI : Le risque est accru. 2 cancers du sein sur 3 se déclarent chez les femmes après la ménopause, celle-ci survenant autour de 50 ans.

Annexe 3

Questions pratiques à l'usage des médecins

1/ Votre patiente a reçu son invitation mais a effectué une mammographie de dépistage individuel il y a moins d'un an.

Comme le recommande l'ANAES, la mammographie de dépistage doit être effectuée tous les deux ans. Il est donc inutile que votre patiente effectue une autre mammographie dans l'immédiat. Vous ou votre patiente pouvez transmettre à la structure de gestion la date de la dernière mammographie de dépistage. Elle se chargera d'envoyer à votre patiente une invitation ainsi qu'un bon de prise en charge à la date voulue.

2/ Votre patiente n'a jamais effectué de mammographie de dépistage et n'a pas reçu son invitation. Vous souhaitez qu'elle entre dans le programme de dépistage organisé.

Vous ou votre patiente pouvez contacter la structure de gestion de votre département qui transmettra à votre patiente une invitation ainsi qu'un bon de prise en charge.

3/ Votre patiente a effectué une mammographie de dépistage il y a 2 ans. Elle n'a pas reçu son invitation.

Vous ou votre patiente pouvez contacter la structure de gestion de votre département qui transmettra à votre patiente une nouvelle invitation ainsi qu'un bon de prise en charge.

4/ Votre patiente a reçu son invitation mais n'a pas souhaité donner suite. Vous souhaitez qu'elle entre dans le programme de dépistage organisé.

Une lettre de relance sera adressée par la structure de gestion à la patiente qui n'a pas fait sa mammographie de dépistage. Cependant, si celle-ci a conservé le bon de prise en charge et qu'il est toujours valide (en général moins de 6 mois), elle peut prendre un rendez-vous chez un radiologue participant au programme.

5/ Le dépistage est en place dans votre département, mais votre patiente préfère effectuer sa mammographie de dépistage près de son lieu de travail, dans un département limitrophe.

Vous ou votre patiente, pouvez prendre contact avec la Caisse d'Assurance maladie dont relève votre patiente. La Caisse indiquera la marche à suivre. En tout état de cause, il faut que le dépistage organisé soit mis en place dans les 2 départements concernés.

6/ Vous souhaitez obtenir la liste des radiologues participant au programme dans votre département.

Vous pouvez contacter la structure de gestion de votre département qui vous la fera parvenir.

7/ Votre patiente vous informe qu'elle a effectué une mammographie de dépistage dans le cadre du dépistage organisé.

Vérifiez qu'elle a bien communiqué vos coordonnées à la structure de gestion de votre département.

Annexe 4

Le programme de dépistage organisé : la situation à fin septembre 2003

- Ain
- Aisne
- Allier
- Alpes de Hautes Provence
- Alpes Maritimes
- Ardennes
- Ariège
- Aube
- Aude
- Aveyron
- Bas-Rhin
- Bouches-du-Rhône
- Calvados
- Cantal
- Charente
- Charente-Maritime
- Corrèze
- Côtes d'Armor
- Creuse
- Doubs
- Essonne
- Finistère
- Gers
- Haute-Loire
- Haute-Marne
- Hautes-Alpes
- Haute-Saône
- Hautes-Pyrénées
- Haute-Vienne
- Haut-Rhin
- Hauts-de-Seine
- Hérault
- Ille-et-Vilaine
- Indre
- Isère
- Jura
- Loire
- Loire-Atlantique
- Lot-et-Garonne
- Maine-et-Loire
- Marne
- Mayenne
- Meurthe-et-Moselle
- Morbihan
- Moselle
- Nièvre
- Nord
- Oise
- Orne
- Paris
- Puy-de-Dôme
- Rhône
- Saône et Loire
- Sarthe
- Seine-Maritime
- Seine-Saint-Denis
- Somme
- Tarn
- Territoire de Belfort
- Val d'Oise
- Val-de-Marne
- Var
- Vaucluse
- Vendée
- Vienne
- Yvelines